



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Agence Parcs Canada – Registre central
111, rue Water Est
Cornwall, Ontario, K6H 6S3**

MODIFICATION #1

**Request for a Standing Offers
Demande d'offres à commandes**

Canada, as represented by the Minister of the Environment for the purposes of the Parks Canada Agency hereby requests a Standing Offer on behalf of the identified users herein.

Le Canada, représenté par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Issuing Office - Bureau de distribution

**Agence Parcs Canada
Opérations des approvisionnements
111, rue Water Est
Cornwall, Ontario, K6H 6S3**

Title - Sujet DOC – Architecture de paysage - Parcs nationaux et sites historiques dans la province de Québec.	
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P301-16-0001	Date 2016-05-10
GETS Reference No. – No de reference de SEAG	
Client Reference No. – No. de référence du client	
Solicitation Closes L'invitation prend fin – at – à 02:00 PM on – le 2016-06-07 (aa-mm-jj)	Time Zone Fuseau horaire - Eastern Daylight Saving Time (EDT) / Heure Avancée de l'Est (HAE)
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Sheldon Lalonde (sheldon.lalonde@pc.gc.ca)	
Telephone No. - No de téléphone (613) 938-5948	Fax No. – No de FAX: (866) 246-6893
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: See Herein	

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER

A ÊTRE COMPLÉTÉ PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur :	
Telephone No. - No de téléphone: Facsimile No. - N° de télécopieur:	
Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
_____	_____
Name	Title
_____	_____
Signature	Date
Courriel: _____	

MODIFICATION #1

OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION:

1. Article **2.3 Langues officielles** des **Services requis (SR)** doit être supprimé.
2. La section de **EPEP 3 (EXIGENCES DE PRÉSENTATION ET ÉVALUATION DES PROPOSITIONS)** doit être supprimé et remplacé par:
Ci-Joint.
3. La section de **APPENDICE D - FORMAT DE DÉSIGNATION DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE** doit être supprimé et remplacé par:

Ci-Joint.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CETTE DEMANDE RESTENT LES MÊMES

EPEP 3 EXIGENCES DE PRÉSENTATION ET ÉVALUATION

3.1 EXIGENCES OBLIGATOIRES

À défaut de respecter les exigences obligatoires, votre proposition sera jugée irrecevable et sera rejetée d'emblée.

3.1.1 Formulaire de déclaration/d'attestations

Les proposants doivent remplir, signer et soumettre:

1. l'annexe A, Formulaire de déclaration/d'attestations tel que demandé.

3.1.2 Permis, attestation ou autorisation

Le proposant doit être autorisé à fournir des services en architecture du paysage et **doit** inclure un gestionnaire de projets ainsi qu'un architecte de paysage principal, qui doit être agréé, certifiés et/ou autorisés à dispenser les services professionnels nécessaires ((tel l'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ) et/ou l'Association des architectes paysagistes du Canada (AAPC)), dans toute la mesure prescrite par les lois provinciales ou territoriales dans la province indiquée dans les Services Requis (SR 1.).

3.1.3 Dispositions relatives à l'intégrité – renseignements connexes

Sans Objet

3.1.4 Désignation des membres de l'équipe

L'offrant doit inscrire le nom de la société à laquelle est attribué le projet, des principales sociétés de sous-experts-conseils, des principaux spécialistes et du personnel clé qui exécuteront cette affectation, ainsi que l'affiliation professionnelle et les permis d'exercice qu'ils détiennent. On trouve un bon exemple de format de proposition pour les renseignements sur les membres de l'équipe à l'annexe D.

1. Les membres de l'équipe doivent avoir et démontrer qu'ils ont une expertise et une expérience récentes et pertinentes, dans les disciplines identifiées dans le tableau ici-bas notamment au niveau de la planification, de la conception traditionnelle et de la construction ou de la conception-construction ainsi que de la prestation de services dans le cadre de projets d'architecture de paysage de toutes sortes.
2. Les ressources doivent avoir l'expérience minimale indiquée ci-après; un exemple de format acceptable pour la présentation des coordonnées des membres de l'équipe se trouve à l'annexe D.

#	Description	Expériences Minimum
1	Gestionnaire de projet	Membre de l'AAPQ et/ou l'AAPC avec un minimum de 15 années d'expérience pertinente
2	Architecte paysagiste principal	Membre de l'AAPQ et/ou l'AAPC avec un minimum de 10 années d'expérience pertinente

Les membres du personnel au service du proposant doivent faire partie de l'entreprise du proposant (voir la définition de "proposant" à l'article IG20 des Instructions générales). Les compétences et l'expérience du personnel ne faisant pas partie de l'entreprise du proposant (ou de la coentreprise du proposant) ne seront pas pris en considération lors de l'évaluation. Le gestionnaire de projet et l'architecte principal paysagiste doivent être en mesure de s'exprimer et de travailler en français.

3.2 EXIGENCES COTÉES

Les propositions qui respectent les exigences obligatoires sont évaluées conformément aux critères suivants. L'évaluation tiendra notamment compte de la clarté de la rédaction de la proposition (utilisation de la langue, structure du document et concision et intégralité de la réponse).

Pour tous les critères servant à évaluer l'expérience des ressources proposées, des points seront alloués seulement si l'expérience est suffisamment démontrée. Les soumissionnaires devraient donc fournir suffisamment d'information afin de permettre une évaluation complète de chaque expérience mentionnée.

Des points ne seront pas alloués si l'information fournie est insuffisante pour confirmer que l'expérience est conforme aux exigences du critère.

Pour être jugée recevable, une soumission technique doit a) satisfaire à tous les critères obligatoires de cette demande et b) obtenir au moins soixante (60) points pour l'ensemble des critères d'évaluation cotés suivants. Vous trouverez ci-dessous l'explication en détail des critères, qui sont assujettis à une cote. Les soumissions qui n'obtiennent pas la note de passage seront jugées irrecevables et seront rejetées. La valeur totale des critères cotés est de cent (100) points.

3.2.1 Compréhension de la portée des services (Maximum de 10 points)

1. *Ce que nous recherchons*
Démonstration confirmant que vous comprenez l'ensemble des besoins pour ce qui est des services, notamment les documents à produire en particulier, les méthodes prévues, les attentes techniques et les exigences de la coordination, en particulier dans la réalisation des projets du gouvernement.
2. *Ce que le proposant devrait fournir*
 - a) portée des services : liste détaillée des services;
 - b) résumé de la structure type proposée pour la répartition des travaux, à savoir les ressources affectées au projet, le calendrier et l'importance du travail;
 - c) les objectifs généraux (image de marque du gouvernement fédéral, développement durable et points épineux);
 - d) stratégie de gestion des risques;
 - e) méthode de gestion des projets pour la collaboration avec APC (compréhension de la structure de gestion de l'APC, de l'environnement des clients, du processus de l'offre à commandes et de la collaboration avec le gouvernement en général).

3.2.2 Méthode de travail en équipe/gestion des services (Maximum de 20 points)

1. *Ce que nous recherchons*
 - Une présentation de la structure de l'équipe, de la démarche envisagée et de la méthodologie employée en vue d'exécuter les services requis.
 - Une indication de l'emplacement de travail de l'équipe chargée d'exécuter les services requis devrait être fournie également.
2. *Ce que le proposant devrait fournir;*
Description:
 - a) rôles et responsabilités génériques du personnel clé qui sera chargé d'exécuter une portion des travaux découlant des commandes subséquentes. Le personnel clé dont les rôles et responsabilités sont à décrire sont les suivants: un **gestionnaire de projet**, un **architecte paysagiste principal**, un **architecte paysagiste intermédiaire**, un **ingénieur principal en génie civil**, un **superviseur de chantier principal**, un **spécialiste de l'environnement principal**, et **architecte principal**;
 - b) de l'affectation des ressources et de la disponibilité des substituts;
 - c) de la gestion et de l'organisation (structure hiérarchique);
 - d) de la démarche du cabinet pour donner suite aux différentes commandes subséquentes qui seront passées dans le cadre de cette offre à commandes;

- e) des techniques de contrôle de la qualité;
- f) de la démonstration des moyens que l'équipe entend prendre pour respecter les délais d'intervention dans le cadre du projet;
- g) des méthodes de résolution des conflits.

3.2.3 Expérience antérieure (Maximum de 30 points)

1. *Ce que nous recherchons*
Démonstration qu'au cours des sept (7) dernières années au moins, le proposant a participé à différents projets nécessitant un éventail complet de services conformément à la section des Services Requis (SR). Dans le cadre de ces projets, le proposant devrait avoir été appelée à assurer la portée des services énumérés dans la section des Services requis (SR).
2. *Ce que le proposant devrait fournir;*
 - a) brève description d'au plus;
 - 1) un (1) projet majeur de paysage pour un Parc National ou Provincial, qui comprenait l'évaluation du site, conception, planification, conception détaillée et administration de construction ;
 - 2) un (1) projet d'évaluation et élaboration de concept pour un site de camping avec la conception détaillée et administration de construction;
 - 3) un (1) projet d'architecture de paysage urbaine municipal qui inclut l'évaluation de site, conception, planification, conception détaillée et administration de construction ;
 - 4) un (1) projet de paysage d'un Site patrimoine, qui comprenait l'évaluation du site, conception, planification, conception détaillée et administration de construction ;
 - 5) un (1) projet de secteur riverain, qui comprenait un appontement, quai et infrastructures connexes, qui comprenait l'évaluation du site, conception détaillée et administration de construction
 - 6) un (1) projet de choix du consultants qui démontre, les services fournis par le proposant qui est pertinente à la liste de projet donnée dans l'introduction.
Ces projets doivent être pertinents à la présente DOC, et complété au cours des sept (7) dernières années par le proposant;
 - b) pour les projets ci-dessus, indiquer les noms des membres du personnel principal et des membres du personnel du projet qui faisaient partie de l'équipe du projet, ainsi que leurs différentes responsabilités, de même que la portée des travaux et le budget par secteur d'activité;
 - c) Indiquez pourquoi chaque projet est pertinent à ce DOC.
 - d) indiquer les dates auxquelles les services ont été fournis pour les projets énumérés;
 - e) portée des services rendus et objectifs, contraintes et documents à produire dans le cadre des projets;
 - f) clients dont le nom est donné en référence: noms, adresses et numéros de téléphone et de télécopieur des responsables à contacter auprès des clients au niveau de l'exécution. On pourra contrôler les références si on le juge nécessaire.
3. Le proposant (tel que défini à l'article IG20 des Instructions générales) doit posséder les connaissances des projets ci-dessus. De l'expérience de projets antérieurs d'entités autre que de celle du proposant ne sera pas, pris en considération lors de l'évaluation à moins que les entités font partie de la coentreprise du proposant.
4. Veuillez indiquer les projets qui ont été réalisés dans le cadre d'une coentreprise et les responsabilités de chacune des entités membres de cette coentreprise dans chaque projet.

3.2.4 Compétences et expérience du personnel clé et le personnel de soutien (Maximum de 40 points)

1. *Ce que nous recherchons*

Démonstration confirmant que le proposant a des membres du personnel clé et le personnel de soutien possédant les compétences, la capacité et le savoir-faire nécessaires dans chacun des secteurs énumérés dans la section des Services requis (SR).

2. En outre, l'offrant doit présenter les ressources indiquées ci-après avec l'expérience pertinente recherchée; un exemple de format acceptable pour la présentation des coordonnées des membres de l'équipe se trouve à l'appendice D. Le personnel clé et le personnel de soutien doit comprendre :

#	Description	Expériences Recherchée
1	Gestionnaire de projet	Membre de l'AAPQ et/ou l'AAPC avec un minimum de 15 années d'expérience pertinente sur des projets comme indiqué dans 3.2.3.2.a)
2	Architecte paysagiste principal	Membre de l'AAPQ et/ou l'AAPC avec un minimum de 10 années d'expérience pertinentesur des projets comme indiqué dans 3.2.3.2.a)
3	Architecte paysagiste intermédiaire	Membre de l'AAPQ et/ou de l'AAPC avec 5 années d'expérience pertinente
4	Technicien Architecte paysagiste principal	B.Arch ou technicien avec 10 années d'expérience pertinente en architecture du paysage
5	Technicien Architecte paysagiste intermédiaire	B.Arch ou technicien avec 5 années d'expérience pertinente en architecture du paysage
6	Spécialiste de l'environnement principal	biologiste ou B.Sc. en sciences de l'environnement avec 10 années d'expérience pertinente
7	Spécialiste de l'environnement intermédiaire	biologiste ou B.Sc. en sciences de l'environnement avec 5 années d'expérience pertinente
8	Superviseur de chantier principal	avec 10 années d'expérience pertinente
9	Architecte principal	Membre de l'OAQ avec 10 années d'expérience pertinente
10	Archéologue principal	avec 10 années d'expérience pertinente
11	Ingénieur Civil principal	Membre de l'OIQ avec 10 années d'expérience pertinente
12	Arpenteur	avec 5 années d'expérience pertinente
13	Vérificateur des matériaux (sols, béton, asphalte)	technicien/technologue avec 5 années d'expérience pertinente

Chacune des ressources proposées sera évaluée comme indiqué à l'article 3.3. La note totale accordée à l'équipe sera déterminée en faisant une moyenne de toutes les notes qu'auront obtenues les ressources proposées.

- .3 *Ce que l'offrant devrait fournir : (par membre du personnel clé)*
- (a) Soumettre les curriculums vitae de membres du personnel clé indiqué dans la section 3.2.4.2 qui exécuteront la majorité des travaux dans le cadre de différentes commandes subséquentes. Chaque curriculum vitae devrait indiquer clairement le nombre d'années d'expérience du personnel de projet dans la prestation des services précisés dans la section des Services requis (SR);
 - (b) le nombre d'années au service de la société;
 - (c) les études et l'agrément professionnel;
 - (d) les réalisations et les prix mérités.

3.3 ÉVALUATION ET COTATION

1. Un comité d'évaluation de l'APC examinera, évaluera et cotera toutes les propositions jugées recevables (c'est-à-dire celles qui répondent à toutes les exigences obligatoires exprimées dans la Demande d'offre à commandes). En premier lieu, on ne dépouillera pas les enveloppes de prix; seuls les aspects techniques de la proposition seront évalués conformément au barème suivant, afin d'établir les cotes techniques.

Critères	Coefficients de pondération	Cotation	Cotes pondérées
Compréhension de la portée des services	1,0	0 - 10	0 - 10
Méthode de travail en équipe/gestion des services	2,0	0 - 10	0 – 20
Expérience antérieure	3,0	0 - 10	0 – 30
Compétences et expérience du personnel clé	4,0	0 - 10	0 - 40
Total			0 - 100

Tableau générique d'évaluation

Les membres du Comité d'évaluation d'APC évalueront les points forts et faiblesses de la soumission selon les critères d'évaluation et attribueront des points pour chaque critère d'évaluation selon le tableau générique d'évaluation qui suit:

	INADÉQUAT	FAIBLE	ADÉQUAT	PLEINEMENT SATISFAISANT	SOLIDE
0 point	2 points	4 points	6 points	8 points	10 points
N'a pas fourni de renseignements pouvant être évalués	Ne comprend pas du tout ou comprend mal les exigences	Connaît jusqu'à un certain point les exigences mais ne comprend pas suffisamment certains aspects des exigences	Démontre une bonne compréhension des exigences	Démontre une très bonne compréhension des exigences	Démontre une excellente compréhension des exigences
	Faiblesse ne peut être corrigée	De façon générale, il est peu probable que les faiblesses puissent être corrigées	Faiblesses peuvent être corrigées	Aucune faiblesse significative	Aucune faiblesse apparente
	Le proposant ne possède pas les qualifications et l'expérience	Le proposant manque de qualifications et d'expérience	Le proposant possède un niveau de qualifications et d'expérience acceptable	Le proposant possède les qualifications et l'expérience	Le proposant est hautement qualifié et expérimenté
	Peu probable que l'équipe proposée soit en mesure de répondre aux besoins	Équipe ne compte pas tous les éléments ou expérience globale faible	Équipe compte presque tous les éléments et satisfera probablement aux exigences	Équipe compte tous les éléments - certains membres ont travaillé ensemble	Équipe solide - les membres ont travaillé efficacement ensemble à des projets similaires
	Projets antérieurs non connexes aux exigences du présent besoin	Généralement les projets antérieurs ne sont pas connexes aux exigences du présent besoin	Projets antérieurs généralement connexes aux exigences du présent besoin	Projets antérieurs directement connexes aux exigences du présent besoin	Principal responsable de projets antérieurs directement connexes aux exigences du présent besoin
	Extrêmement faible; ne pourra pas satisfaire aux exigences de rendement	Peu de possibilité de satisfaire aux exigences de rendement	Capacité acceptable; devrait obtenir des résultats adéquats	Capacité satisfaisante - devrait obtenir des résultats efficaces	Capacité supérieure; devrait obtenir des résultats très efficaces

Pour que leur proposition soit étudiée plus en profondeur, les proposants **doivent** obtenir une cote minimum pondérée de soixante (60) sur cent (100) points au titre des critères techniques cotés, selon les modalités précisées ci-dessus.

Les propositions des proposants qui n'obtiennent pas la note de passage de soixante (60) points ne seront pas étudiées plus en profondeur.

APPENDICE D

FORMAT DE DÉSIGNATION DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE Appendice D

Pour obtenir des détails sur le présent formulaire, se référer à 3.1.4 de l'EPEP.

L'expert-conseil principal et les autres membres de l'équipe de l'expert-conseil doivent être agréés, ou admissibles à l'agrément, certifiés et/ou autorisés à dispenser les services professionnels requis, dans toute la mesure prescrite par les lois provinciales ou territoriales.

1. Expert-conseil principal (offrant) :

Entreprise

Nom _____

Personnel clé et permis d'exercice provinciaux ou territoriaux

2. Sous-experts-conseils / spécialistes clés

Entreprise

Nom _____

Personnel clé et permis d'exercice provinciaux ou territoriaux

2. Sous-experts-conseils / spécialistes clés (suite)

Entreprise

Nom _____

Personnel clé et permis d'exercice provinciaux ou territoriaux

Entreprise

Nom _____

Personnel clé et permis d'exercice provinciaux ou territoriaux

Entreprise

Nom _____

Personnel clé et permis d'exercice provinciaux ou territoriaux

3. Exemple de table de l'expérience :

Pour obtenir des détails sur le présent formulaire, se référer à **3.1.4 de l'EPEP.**

#	Description:	Nom:	Ans d'expérience:	Licence:
1	Gestionnaire de projet			
2	Architecte payagiste principal			

Pour obtenir des détails sur le présent formulaire, se référer à **3.2.4 de l'EPEP.**

#	Description:	Nom:	Ans d'expérience:	Licence:
1	Gestionnaire de projet			
2	Architecte paysagiste principal			
3	Architecte paysagiste intermédiaire			
4	Technicien Architecte paysagiste principal			
5	Technicien Architecte paysagiste intermédiaire			
6	Spécialiste de l'environnement principal			
7	Spécialiste de l'environnement intermédiaire			
8	Superviseur de chantier principal			
9	Architecte principal			
10	Archéologue principal			
11	Ingénieur Civil principal			
12	Arpenteur			
13	Vérificateur des matériaux (sols, béton, asphalte)			